

RAPPORT DE JURY

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEUR DES ECOLES

ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

SESSION EXCEPTIONNELLE 2024

RAPPORT EXTERNE

L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE ET LES ATTENDUS

L'épreuve se conforme aux textes de références suivants :

Décret n° 2022-1687 du 27 décembre 2022 fixant des modalités exceptionnelles de recrutement de professeurs des écoles et de maîtres de l'enseignement privé sous contrat pour les années 2023 à 2026

Arrêté du 13 janvier 2023 relatif aux modalités d'organisation des concours institués par le décret n° 2022-1687 du 27 décembre 2022

DISPOSITIONS GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE

L'épreuve, composée de trois parties (français, mathématiques et un autre domaine des programmes) vise à apprécier les aptitudes pédagogiques et didactiques du candidat et prend la forme de mises en situation professionnelle. Elle prend appui sur des documents de nature variée (supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...) qui portent sur tout ou partie des disciplines enseignées à l'école primaire. Le candidat est invité à répondre à des questions touchant à des activités d'ordre pédagogique et didactique en lien avec ces documents : correction de productions d'élèves, proposition de corrigé, analyse d'erreurs-types et formulation des hypothèses sur leurs origines, élaboration d'une séance pédagogique de nature à permettre aux élèves d'appréhender et dépasser les difficultés observées, etc.

Durée de l'épreuve : trois heures
Coefficient 2

REMARQUES GÉNÉRALES

Lors de la présentation d'une situation d'enseignement, il est nécessaire de :

- Concevoir la séance dans le cadre plus large de la séquence ;
- Structurer les différentes phases de la séance ;
- Prendre en compte la place respective de l'élève et de l'enseignant au bénéfice de la mise en activité effective des élèves ;
- Envisager la différenciation pédagogique, les remédiations en anticipant les difficultés des élèves ;
- Préciser l'activité des élèves mais également celle de l'enseignant pour chacune des phases ;
- Faire la différence entre les outils des enseignants et ceux des élèves.

PARTIE I – FRANÇAIS

Parmi les erreurs fréquemment recensées dans les copies des candidats :

- Concernant la production orale, les objectifs et les compétences des programmes ne sont pas mobilisés voire sont à l'origine de confusions entre celles dédiées à l'écrit et celles à l'oral ;
- Les explicitations des erreurs des élèves ne matérialisent pas les enjeux didactiques notamment concernant les différents types d'écrits : plus particulièrement le sens de lecture ou encore l'articulation entre l'image et le texte ;
- La séance est succinctement décrite et/ou n'offre pas de cohérence entre chacune des phases correspondant davantage à des activités satellites ponctuelles. Toutes les phases ne sont pas explicitées ;
- Les critères d'évaluation sont peu explicites et parfois évoqués de façon lacunaire sans perspective de remédiation ou de modification des séances suivantes ;
- Les modalités de mise en œuvre ne font apparaître que trop rarement le rôle de



- l'enseignant ;
- La différenciation pédagogique n'est pas convoquée par les candidats ;
- Certains candidats proposent une séance qui ne répond pas à la consigne ne prenant pas appui sur les consignes ou les réalisations des élèves proposées dans le sujet ;
- Les candidats manquent de maîtrise de la construction, des règles d'accord et de construction du passé composé.

Il est donc conseillé aux candidats de :

- Prendre le temps de lecture nécessaire à la compréhension des attendus ;
- Connaître les différents types d'écrits : documentaires, roman, bande dessinée, nouvelle, album de jeunesse, ...
- Au sein de types d'écrits, dissocier et analyser à la fois la nature et la forme de l'image et des écrits ;
- Consolider les savoirs disciplinaire et didactique en orthographe, en grammaire (nature et fonction), en conjugaison ;
- Connaître les préconisations institutionnelles contenues dans les programmes officiels en portant un regard réflexif, dans les guides d'accompagnement liés à la maîtrise de la langue, la grammaire du français du CP à la 6^{ème} ou celui de la terminologie grammaticale. En particulier, les documents d'accompagnement sur Eduscol et les repères annuels de progression ;
- Appréhender la construction des outils professionnels (progression, fiche de préparation de séance...) ou encore le vocabulaire spécifique lié à la pédagogie (objectifs, compétences, ...) ;
- Clarifier les critères de réussite et le rôle de l'évaluation dans le processus d'apprentissage ;
- Cibler les enjeux de la différenciation pédagogique au sein de la classe et en particulier en français.

Concernant l'analyse des erreurs dans les productions, les candidats pourront faire preuve de « bon sens » en se mettant à la place de l'élève. Les candidats pourront s'attacher à décomposer toutes les actions mentales que l'élève pourra mobiliser pour atteindre l'objectif visé par la séance que ce soit dans la notion abordée ou dans la tâche à réaliser ou encore la procédure mobilisée. Il est nécessaire de prendre en compte le fait que les attentes de l'enseignant doivent être rendus plus explicites aux élèves.

PARTIE II – MATHÉMATIQUES

L'attention des candidats est portée sur :

- Une lecture plus fine de la consigne qui permettra d'analyser avant de répondre de façon précise et réfléchie à la question posée et cibler les notions didactiques mises en jeu ;
- Les stratégies proposées qui ne sont pas toujours adaptées ou en adéquation avec les attentes concernant les élèves de CM2 ;
- La qualité de la rédaction et de la formulation des réponses qui parfois ne respectent pas les normes de l'écriture ;
- Un manque de maîtrise des notions de proportionnalité, des fractions et des décimaux ou encore de la géométrie. Plus généralement les attendus des programmes au cycle 3 qui ne semblent ni connus, ni maîtrisés ;
- Le vocabulaire mathématique qui reste parfois imprécis.

Il est nécessaire que les candidats puissent prendre appui sur les conseils suivants :

- Connaître les propriétés des figures géométriques et les théorèmes élémentaires ;



- Mobiliser un lexique précis selon chaque concept mathématique (géométrie et numération) ;
- Savoir mobiliser à bon escient les fractions et les décimaux, en comprendre l'utilisation ;
- S'entraîner à analyser des productions d'élèves pour repérer les erreurs récurrentes ;
- Maîtriser les contenus des apprentissages et repérer les situations didactiques associées à ces contenus ;
- Revoir le programme de la classe de 3^{ème} à l'aide des manuels de mathématiques (manuels du collège) ;
- Connaître les préconisations institutionnelles contenues dans les programmes officiels en portant un regard réflexif, dans les guides d'accompagnement liés à la résolution de problèmes et à la numération. En particulier, les documents d'accompagnement sur Eduscol et les repères annuels de progression.

PARTIE III – SCIENCES

L'attention des candidats sera portée sur les difficultés suivantes :

- Les séquences proposées ne sont pas suffisamment explicitées : les différentes phases, le lien entre les séances, le rôle de l'enseignant, la place de l'évaluation ;
- La recherche d'informations pertinentes dans une expérience, dans un dessin d'illustration, doit être approfondie pour prendre conscience des variables en jeu ;
- L'analyse des erreurs des élèves manque de précisions, d'analyse ou de justifications pertinentes en utilisant un langage scientifique ;
- Comprendre les différentes étapes de la démarche expérimentale d'investigation, notamment la compréhension de la situation scientifique mais également percevoir le rôle d'une expérience-témoin ;
- Appréhender les obstacles rencontrés par les élèves dans les séances de sciences de façon plus récurrente.

Les connaissances suivantes liées aux attendus des programmes de sciences et technologie de l'école élémentaire doivent être maîtrisées voire actualisées :

- Savoir analyser des documents scientifiques, des expériences ou des rapports scientifiques de documents : lire et observer attentivement leurs contenus iconographiques ou textuels. Un entraînement régulier permettra de mieux appréhender la variété des propositions pédagogiques ;
- Connaître quelques outils mobilisables dans les classes et permettant d'envisager leur mise en œuvre ;
- Connaître les étapes d'une séance de sciences en particulier le rôle de la mise en hypothèses et la démarche d'investigation, la place de l'évaluation ;
- Connaître la nature et le rôle de la trace écrite, plus particulièrement les schémas et les représentations, l'anticiper tout en laissant une part active aux élèves ;
- Se projeter à la place de l'enseignant et envisager une démarche complète sur plusieurs séances, une séquence inscrite dans la cohérence ;
- Appuyer son argumentation sur les préconisations institutionnelles contenues dans les programmes officiels en portant un regard réflexif.

